



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

RAPPORT DU MAIRE



Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, je dépose aujourd'hui, à quelques semaines seulement de la présentation du budget 2010, mon rapport sur la situation financière de la Ville de Val-d'Or. D'un point de vue fiscal, grâce à une gestion rigoureuse depuis plusieurs années, la Ville de Val-d'Or se trouve dans une situation relativement confortable.

Dans le rapport que je vous présente aujourd'hui, j'aborderai les éléments suivants :

- les derniers états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2008;
- le dernier rapport des vérificateurs;
- le dernier programme triennal d'immobilisations;
- les indications préliminaires sur les états financiers au 31 décembre 2009;
- la rémunération du maire et des conseillers pour l'année 2009.

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

Le rapport vérifié de la Ville de Val-d'Or, portant sur les états financiers de l'année 2008, a été déposé à l'occasion d'une assemblée publique du conseil municipal tenue le 20 avril 2009. Ces états financiers ont été vérifiés par la firme de vérificateurs externes Raymond Chabot Grant Thornton, mandatée par le conseil municipal, laquelle a produit un rapport sans réserve sur la situation financière de la Ville de Val-d'Or.

La Ville de Val-d'Or a enregistré en 2008 un surplus d'opération totalisant 1 779 671 \$. Cet excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

Activités financières

Exercice terminé le 31 décembre 2008

Revenus

Taxes	27 993 433 \$
Paiement tenant lieu de taxes	2 162 293 \$
Autres revenus de sources locales	5 301 306 \$
Transferts	2 895 493 \$
Total	38 352 525 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	5 058 036 \$
Sécurité publique	5 063 939 \$
Transport	8 295 367 \$
Hygiène du milieu	5 670 680 \$
Santé et bien-être	167 124 \$
Aménagement, urbanisme, développement	1 774 069 \$
Loisirs et culture	5 962 701 \$
Frais de financement	1 213 910 \$
Total	33 205 826 \$

Autres activités financières

Remboursement de la dette à long terme	4 339 138 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	391 860 \$
Total	37 936 824 \$

Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	415 701 \$
--	------------

Affectations

Surplus (déficit) accumulé non affecté	1 481 420 \$
Surplus accumulé affecté	
Réserves financières	(93 000 \$)
Montant à pourvoir dans le futur	(24 450 \$)
Total	1 779 671

Surplus (déficit) de l'exercice 1 779 671 \$

Selon les vérificateurs, ces états financiers nous permettent d'avoir une image réaliste de la situation financière de la municipalité, et illustrent les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice financier terminé à cette date. À suivre les principes comptables généralement reconnus du Canada.

L'important surplus d'opération de 1 779 671 \$ est le résultat d'une gestion saine et d'un contrôle budgétaire rigoureux.

La dette nette de la Ville de Val-d'Or s'établit, à la fin de 2008, à 29 102 762 \$ en hausse de 1 845 799 \$ comparativement à l'année précédente. Toutefois, il faut mentionner que la valeur des infrastructures a augmenté en conséquence pour la même période. De plus, la Ville doit présenter dans ses états financiers sa quote-part de la dette à long terme dans la MRC de La Vallée-de-l'Or qui se situe à 6 574 000 \$ au 31 décembre 2008.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal des dépenses d'immobilisations établit nos priorités d'investissement sur une période de trois (3) ans. Ce PTI, débutant en 2009, a été adopté par le conseil municipal le 15 décembre 2008, lors de la présentation du budget 2009. Les dépenses d'immobilisations prévues s'élevaient à 10 328 000 \$ pour 2009, à 14 892 000 \$ pour 2010 et à 10 535 000 \$ pour 2011, totalisant la somme de 35 755 000 \$. Les sommes prévues en 2010 et 2011 seront réévaluées lors de la prochaine étude budgétaire. Le renforcement des acquis et l'amélioration des infrastructures dans certains secteurs ruraux constituaient les dominantes de ce PTI.

Au cours de l'année 2008, des travaux totalisant 7 204 560 \$ ont été réalisés dans nos infrastructures. Plusieurs rues ont été refaites dont les rues Bouchard, Goulet, Côté, 5e Rue, de la Québécoise et des Hauts-Bois. Des travaux majeurs ont été réalisés au Centre Air Creebec. Un camion de transport des matières dangereuses a été ajouté à la flotte de véhicules de la Ville. Des améliorations ont également été apportées sur les infrastructures sportives sur le territoire (Parc Rotary, pistes cyclables) ainsi que de la préparation pour le nouveau puits des Eskers.

Sur les 10 328 000 \$ prévus au programme triennal d'immobilisations pour l'année 2009, la quasi-totalité des travaux aura été réalisée

d'ici la fin de l'année, afin de respecter ledit programme. La plupart des travaux prévus ont été réalisés dans les délais requis.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les données dont nous disposons sur nos activités financières au 31 octobre 2009 indiquent que le présent exercice financier devrait, cette année, se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que soit divulgué dans le présent rapport, le salaire versé aux élus. Les revenus déclarés ci-dessous incluent toute rémunération et toute allocation de dépenses versées aux membres du conseil municipal par la municipalité, par un organisme mandataire de la municipalité ou par un organisme supra municipal.

Les membres du conseil ont reçu ou recevront, en 2009, les rémunérations et allocations annuelles ci-dessous énumérées.

Maire	Rémunération	78 230 \$
	Allocation de dépenses	14 584 \$
		92 814 \$
Préfet	Rémunération	12 000 \$
		12 000 \$
Conseiller	Rémunération	11 644 \$
	Allocation de dépenses	5 822 \$
		17 466 \$
Conseiller délégué MRC	Rémunération	3 362 \$
	Allocation de dépenses	736 \$
		4 098 \$
Maire suppléant	Rémunération	17 278 \$
	Allocation de dépenses	8 638 \$
		25 916 \$

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose également la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis la dernière assemblée du conseil municipal au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2010

Le prochain budget, nous l'espérons, nous permettra de répondre adéquatement aux besoins des différents secteurs et de maintenir à leur niveau actuel les services à la population ainsi que le taux de taxation. C'est en tout cas l'orientation que j'entends soumettre au conseil.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Selon les informations que nous avons obtenues dernièrement, nous recevrons une somme de 8 millions sur quatre ans provenant de la taxe d'accise. Par contre pour obtenir ce montant il faudra investir un seuil basé sur l'investissement des dernières années. Pour l'instant, nous n'avons pas encore identifié le projet, mais la Ville entend

maintenir un niveau d'investissement de 6 millions pour l'année 2010.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

La crise financière touchant les marchés boursiers ne nous a pas vraiment affecté en raison de la vigueur du secteur minier. Avec ses parcs industriels et aéroportuaires en pleine croissance, Val-d'Or représente un carrefour stratégique où convergent une multitude de services qui facilitent la réalisation de projets. Nous souhaitons continuer à soulever l'intérêt des investisseurs et à vitaliser l'économie notamment par le développement et l'implantation de nouvelles entreprises. De ce fait, la Ville possède même plusieurs terrains industriels prêts à recevoir des PME.

Le potentiel économique de Val-d'Or se caractérise par plusieurs facteurs. Des infrastructures municipales des plus modernes, un environnement propre et sécuritaire, la présence de nombreux organismes communautaires, culturels et sportifs et une population active au sein de sa collectivité confère à la municipalité un avantage marqué pour y faire des affaires.

CONCLUSION

Le maintien et l'amélioration des services, dans le respect des particularités de chacun des secteurs desservis et la volonté de leur population respectives, dans les limites qu'impose le budget, demeurent au cœur de nos préoccupations.

Tout en étant à l'écoute de nos citoyens, il serait irréaliste de croire pouvoir combler tous les besoins. Nous nous efforçons de gérer sagement l'argent des contribuables et c'est un défi constant de maintenir le taux de taxation et les services à leur niveau actuel, de réduire la dette, tout en assumant des responsabilités toujours plus lourdes.

Permettez-moi de souligner l'engagement et l'étroite collaboration de nos cadres supérieurs et intermédiaires, ainsi que ceux de mes collègues du conseil municipal, sans lesquels nous ne pourrions dépasser ni même atteindre nos objectifs.

Finalement, j'invite toutes les personnes intéressées à se joindre à nous lors du dépôt du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012, à l'occasion d'une assemblée spéciale qui aura lieu le lundi 21 décembre prochain immédiatement après l'assemblée ordinaire de 20 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Le maire,
FERNAND TRAHAN